

# **CAPL du 29/06/2017 Agents C**

#### Ordre du jour :

- Nouveau règlement intérieur de la CAPL 3.
- Mouvement local au 1er septembre 2017 des agents de catégorie C.

Révision de l'évaluation des agents de catégorie C.

- Questions diverses.

## 1 ) Règlement intérieur :

La Direction dit ne pas avoir eu le choix de le présenter en cours de mandat , devait le présenter à la convocation de la 1 er CAPL .

Elle ajoute que c'est un juste retour au droit.

<b>Vote</b> Direction : P	OUR OS:	CONTRE
---------------------------	---------	--------

#### 1) Mouvement local des agents C au 01/09/2017 :

La majorité des collègues ont obtenu leur 1 er vœux.

63 postes restent vacants selon le projet ,Ils seront en partie comblés par l'arrivée des ALD (17) , des 1 er affectations (13) .

Les affectations ALD ne seront connus que le 06 Juillet.

La Direction a pris note des souhaits des collègues qui nous avaient transmis leur fiche de vœux , leur situation particulière a été écoutée.

Attendons le résultat!

Selon les calculs des la Direction , le déficit dans le département des agents C ne serait que de 22 agents !!!

Le travail à distance (50 personnes actuellement) sera une manière de combler le déficit,

« Il faut faire au mieux avec les moyens en personnel mis à notre disposition », dit la Direction ,

Direction : POUR	OS : CONTRE
	par ce que tous les agents
	n'ont pas obtenu satisfaction,
	parce que tous les agents n'ont
	pas obtenu leur 1 er vœux)

La Direction a affirmé qu'il n'y aura pas de fusion de RAN pour 2017,

### 2) Révision de l'évaluation des agents C:

6 collègues avaient fait appel en CAPL : 4 ► AA1, 1 ► AAP2, 1 ► AAP1

RAPPEL: Respecter la procédure d'appel: Adresses d'envoi, date,

La CGT a rattrapé un dossier qui aurait pu être rejeté pour dépôt hors délai!

# Résultat :

Tableau synoptique:

- 1 Très bon passe en excellent
- 1 Bon passe en Très bon

# Réduction d'ancienneté:

- 2 dossiers ont obtenu 1 mois,
- 1 dossier a eu 1 mention d'encouragements,

Sur les 2 dossiers présentés par la CGT , l'un a eu une admission totale , l'autre une admission partielle ,

Bilan: 1 Admission totale, 3 Admissions partielles, 2 Rejets totaux

Toute la réserve de réduction d'ancienneté n'a pas été distribuée par la Direction.

Vote	Direction : POUR	OS : CONTRE pour les
		admissions partielles
		POUR pour l'admission totale